CARANTEC
au cœur de la mer

04 DOSSIER
LES COMMISSIONS

le MAGAZINE

rentrée **2020**

Carantec
Station classée de tourisme

Au cœur de la mer

ÉDITO DU MAIRE

Chères Carantécoises et chers Carantécois, L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Première femme Maire de Carantec, je tiens tout d'abord à saluer chaleureusement chacun(e) d'entre vous. C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous à travers ce premier édito de la nouvelle mandature.
Le samedi 23 mai 2020, le nouveau conseil municipal a pu siéger. Le maire et les adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions. Nous sommes en ordre de marche pour les six ans à venir.
Ma prise de fonction s'est déroulée dans un contexte particulier. Avec la fin du confinement, beaucoup espéraient la fin de la crise sanitaire et le retour à la vie normale. Malheureusement cela n'est pas le cas.
En ce début de mandature, si nous avons dû à regret annuler plusieurs animations, le maximum a été réalisé, en fonction de la situation sanitaire, pour offrir aux enfants et aux adultes un été convivial bien mérité.

Aujourd'hui, nous attendons impatiemment que les conditions sanitaires évoluent positivement afin que nous puissions, comme promis durant la campagne, démarrer des réunions publiques sur les sujets qui vous préoccupent. La mise en œuvre de nos actions repose sur notre volonté et votre souhait de concertation et de communication au service de tous.

En attendant nous gardons le contact. Vous pouvez nous suivre sur le site de la mairie, avoir les informations quotidiennes sur l'application Citykomi@. Pour être plus complet nous avons ouvert un profil « ville de Carantec » sur Facebook, vous êtes déjà très nombreux à nous suivre.

Les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir. L'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale et le programme de campagne son fil conducteur.
Des projets nous attendent dès la rentrée :
- La révision du projet Musée
- La réalisation du projet Kelenn
- La mise en œuvre d'un plan de déplacement et de mobilité

Je vous remercie de nous avoir accordé votre confiance pour ce mandat.

Surtout prenez soin de vous.

Nicole SÉGALEN-HAMON

Pennad-stur

Karantegadez, Karantegad ker, Chom a raio moarvat bloavezh 2020 engravet en hon eñvor evel hini an trubuilhoù hag an difioù.

Kentañ maouez dilennet evel maerez e Karanteg, em eus c'hoant da saludiñ en un doare kalonek pep hini ac'hanoc'h. Gant from ha fouge e kasan deoc'h pennad-stur kentañ al leuradvezh nevez.
Disadorn 23 a viz Mae en em vode ar c'huzul-kêr nevez. Dilennet eo bet ar vaerez hag an eilmaered ha kemeret ganto o c'harg. Gellout a reomp bale war-raok gant ar c'hwec'h vloaz da zont.
Degemeret va c'harg en un endro dioutañ e-unan. Echuet gant ar bac'hadur ur bern ac'hanoc'h e c'hortoze fin an enkadenn yec'hed ha distro un vuhez a zoare. Siwazh ne zegouezh ket e mod-se.
E penn kentañ ar prantad-mañ, ma 'z eo bet nullet gant keuz un nebeud darvoudoù hon eus, klasket d'ar muiañ kinnig kement d'ar vugale ha d'an dud deuet un hañvezh plijus dleet mat dezho.

Hiriv e c'hortozomp gant hiraezh plegennoù yec'hed gwelloc'h, evidomp da gregiñ gant emvodoù ganeoc'h diwar danvezioù oc'h prederiet ganto evel prometet ganeomp e-pad ar prantad kabaliñ. Diazezet eo hon oberoù war hor youl hag ho c'hoant da dabutal ha da gaozeal evit servij an holl.

O c'hortoz e chomomp e darempred ganeoc'h. Heuliañ ac'hanomp a c'hellit war lec'hienn an ti-kêr, kaout keloù bemdez war an arload citykomi@. Evit peurechuiñ, eo bet digoret un aelad « Ville de Carantec » war Facebook. Niverus oc'h c'hoazh o heuliañ anezhañ.

Pouezus a vo ar chanterioù da zont ha dav da bep hini kregiñ e-barzh. Mad an holl a vo nadoz-vor hor skipailh-kêr ha roll ar prantad kabaliñ hon neudenn vlein.

Raktresoù da brientiñ d'an distro-mañ:
- Azgweladur raktres ar Mirdi ;
- Ober war-dro ar raktres Kelenn ;
- Aozañ ur steuñv evit ar mont ha dont e kêr.

Trugarezv deoc'h evit ho fiziañs evit al leuradvezh-mañ.

Yec'hed mat d'an holl.

Nicole SÉGALEN-HAMON

Le sommaire

04 / DOSSIER COMMISSIONS
16 / INTERCOMMUNALITÉ
18 / COVID-19
20 / PROJET
21 / ENFANCE / JEUNESSE
22 / VIE DES ASSOCIATIONS
24 / ÉLUS DU GROUPE "Pour Carantec"
25 / INFOS PRATIQUES
26 / VIE PRATIQUE
27 / ÉTAT-CIVIL

CARANTEC
au cœur de la mer

Contact

Mairie
Place du général de Gaulle
29260 CARANTEC
02 98 67 00 30
Fax 02 98 67 07 44
carantec-mairie@wanadoo.fr
www.ville-carantec.com

Directeur de la Publication
Nicole SÉGALEN-HAMON

Crédit photos
Alexandre LAMOUREUX, Philippe GRINCOURT, Emmanuel BERTHIER, Morlaix Communauté

Conception
Archanges - 02 98 21 71 08 - Ploudaniel

INFOS MAIRIE

PERMANENCES DES ÉLUS

Nicole SÉGALEN-HAMON
Maire
Reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h00 à 12h30

nicole.segalen@ville-carantec.com

Alban LE ROUX
1er adjoint
Reçoit sur rendez-vous

Alban.leroux@ville-carantec.com

Marie-Rose VENUTI
2ème adjointe
Reçoit sur rendez-vous

marierosevenuti@ville-carantec.com

Jean Baptiste PATAULT
3ème adjoint
Reçoit sur rendez-vous le jeudi de 14h00 à 17h30

jeanbaptistepatault@ville-carantec.com

Caroline DANIEL
4ème adjointe
Reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h00 à 12h00

carolinedaniel@ville-carantec.com

Alain DUIGOU
5ème adjoint
Reçoit sur rendez-vous le vendredi de 14h00 à 17h00

alainduigou@ville-carantec.com

Catherine MÉVEL-BOUCHERY
6ème adjointe
Reçoit sur rendez-vous

catherinemevelbouchery@ville-carantec.com

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes doivent obligatoirement se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans.
Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Le recensement 2021 se déroulera dans notre commune du 21 janvier au 20 février 2021.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.
C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet **!**

ÉLECTIONS

En 2021, auront lieu les élections départementales et régionales.
Les bureaux de vote 1 et 2 sont désormais à l'étage de la mairie, comme pour les précédentes élections.
Avec la mise en place du Répertoire Électoral Unique, chacun peut vérifier s'il est bien inscrit, s'inscrire, connaître son bureau de vote et faire un changement d'adresse.

h6ps://www.service-public.fr/par)culiers/vosdroits/N47com

EHPAD de Kerlizou

Hébergement temporaire
L'EHPAD propose un service d'accueil temporaire, à partir de 60 ans.

Des places sont disponibles.

Tél. 02 98 67 91 90

LA PLATEFORME EMPLOI

Un emploi près de chez vous ! Une plateforme dédiée à l'emploi voit le jour sur le territoire :

https://emploi.morlaix-communaute.bzh/
Les candidats peuvent y déposer leur CV, mais aussi trouver des conseils pour préparer une candidature, créer des alertes sur les recherches d'offres. Le plus de ce nouveau site : le *"CVcatcher"* un outil unique permettant l'analyse des CV par compétences afin de leur faire correspondre les offres d'emploi adéquates.
Les entreprises peuvent créer, gratuitement, leur espace recruteur dans lequel elles déposent leurs offres. Elles accèdent à une CVthèque et bénéficient de l'observatoire de l'emploi local.
Au-delà de favoriser l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi sur notre territoire, la plateforme dispose aussi d'une rubrique "job du conjoint" afin de faciliter le rapprochement de conjoints et la mobilité. Elle donne aussi de la visibilité aux actions emploi et formation.
Cette plateforme présente enfin de manière attractive notre territoire. Les entreprises qui souhaitent inclure un argumentaire valorisant le bien-vivre au pays de Morlaix dans leurs offres d'emploi sont largement invitées à s'en inspirer.
.

DISPOSITIF PLAINTE EN LIGNE E-ESCROQUERIES

Un nouveau dispositif a été mis en place par le ministère de l'Intérieur pour déposer plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries.

8 modes opératoires sont pris en compte :

- Piratage de mail ou de profil de réseau social
- Escroquerie à la petite annonce, faux acheteur
- Escroquerie à la petite annonce, faux vendeur
- Fausse location
- Ransomware
- Chantage en ligne
- Escroquerie aux sentiments
- Faux site de vente

Pour déposer plainte en ligne : www.service-public.fr rubrique « arnaque sur Internet »
• Prévoir une pièce d'identité

COMMISSION **ENVIRONNEMENT, INTE**

Alban LE ROUX
Adjoint délégué

Yannick LABREUCHE
Conseiller délégué au Développement durable

Nolwenn HERVET
Conseillère déléguée à l'Intercommunalité

Corinne GRINCOURT
Conseillère déléguée à la Communication

Membres de la commission
Yann CASTELOOT, Marion QUÉRÉ, Jacques AUTRET, Clotilde SAUER.

Face au défi climatique, le développement durable s'impose dans la conduite des politiques publiques. Nous nous engageons à favoriser et à développer des approches respectueuses de l'environnement. Les actions se feront en coopération avec Morlaix Communauté. Ces actions entreprises par la municipalité seront largement diffusées auprès de la population.

ENVIRONNEMENT

Nous entendons protéger notre environnement et engager des projets accompagnant Carantec vers un développement durable et solidaire.
Les actions à mener sont nombreuses. Cela passe, notamment, par une gestion écologique et durable des espaces verts. La ville de Carantec mettra en place des pratiques visant à végétaliser davantage notre commune (plantation de plantes vivaces et arbustives afin de limiter les renouvellements annuels, fréquents et coûteux) et à favoriser la diversité végétale et faunistique, par la fauche tardive par exemple. Des jardins pédagogiques seront également créés pour sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité et renforcer les liens intergénérationnels en associant nos aînés.
Un développement durable et solidaire s'envisage également par la mise en place d'un plan vélo et piéton ambitieux. Nous veillerons ainsi à ce que les itinéraires piétons et cycles comme l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite soient intégrés à chaque nouveau projet de voirie ou de développement urbain. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), nous nous attacherons à développer les infrastructures cyclables sur la commune, comme les chaussées à voie centrale banalisée, qui permettent d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser.
La collecte et la gestion des déchets, assurées par Morlaix Communauté, sont des points clés d'une logique environnementale. Á l'échelle de la commune, nous encouragerons et développerons les projets contribuant à donner une seconde vie à nos objets (recyclage, installation de bacs à marée), à réduire nos déchets (comme la pratique du compostage), à lutter au quotidien contre le gaspillage. Des événements de sensibilisation sur la pratique du compostage individuel ou la mise en œuvre des gestes pour réduire les déchets seront organisés.

Deux bacs à marée ont été installés cet été au Roch Glaz et à l'entrée de l'Île Callot.

Dossier en cours

Dans une démarche de développement durable, les collectivités doivent donner l'exemple en réduisant significativement leur consommation énergétique et en encourageant le développement des énergies renouvelables. Une gestion rigoureuse et des choix techniques avertis peuvent ainsi permettre de réduire de 20 % à 30 % la consommation d'énergie des équipements publics. Pour réduire les consommations d'énergie de la ville, un bilan énergétique des bâtiments communaux est en cours de réalisation par l'agence locale de l'énergie et du climat (HEOL Morlaix). L'objectif est d'établir ensuite un plan d'action visant à l'amélioration de l'efficacité thermique et énergétique de la commune.

RCOMMUNALITÉ, COMMUNICATION

INTERCOMMUNALITÉ

La coopération intercommunale

Morlaix communauté a pour objet d'associer les communes membres à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet commun de développement.
Elle veille à promouvoir un aménagement cohérent et équilibré du territoire.
La volonté communautaire est de conjuguer le développement de son territoire avec les exigences de durabilité, de solidarité, de respect de l'environnement dans tous les domaines.

Élection du nouvel exécutif de Morlaix Communauté le 16 juillet.

Les dossiers traités en collaboration avec Morlaix communauté

- animation «environnement» à l'école des Cormorans : compostage, jardinage et potager (2 composteurs ont été déposés) ;
- projet de compostage collectif à la Résidence du Golf ;
- prise en charge par Morlaix Communauté des transports pour le cycle piscine de la maternelle au CE2 ;
- protection des herbiers de zostères ;
- protection des dunes à Callot et arrachage des griffes de sorcière ;
- nouvelles consignes de tri sélectif «Bac Man» , plusieurs communes du nord Finistère sont concernées, dont Carantec ;
- travaux de réhabilitation du réservoir du château d'eau (pris en charge intégralement par Morlaix communauté) ;
- participation financière et accompagnement de Morlaix Communauté pour l'étude de programmation du Kelenn ;
- participation financière au projet Musée et futur Office de tourisme ;
- gestion de la zone économique de Kérinec.

COMMUNICATION

En ce début de mandat, les attentes des habitants sont fortes en matière d'information, de communication et de participation. La multiplication des différents supports d'information (presse, site internet, citykomi, panneaux lumineux et désormais la création d'une page facebook...) permet une large diffusion des actions municipales.
Mais cette mission va au-delà de l'information. C'est une mission transversale qui sera mise en place avec le devoir :

- **d'éclairer les enjeux collectifs auprès de la population**
- **de favoriser l'expression de la citoyenneté et la participation au débat démocratique**
- **de valoriser les atouts et l'identité de notre commune.**

Citykomi, panneaux lumineux, et page Facebook font partie des supports de communication de la mairie.

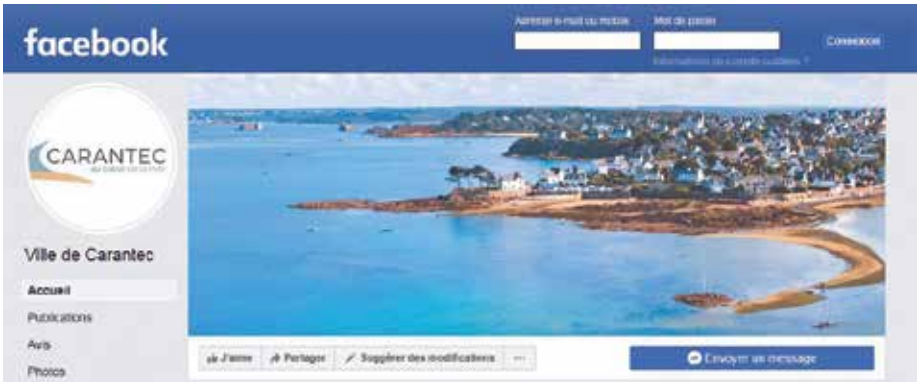

COMMISSION **CULTURE, ENFANCE, JE**

Marie-Rose VENUTI
Adjointe déléguée

Yann HAMON
Conseiller délégué à la Jeunesse et à l'Enfance

Yannick BIHAN
Conseiller délégué à la Culture et au Sport

Membres de la commission
Nolwenn HERVET, Vanessa LENOIR, Marion PICART, Clotilde SAUER, Léonie SIBIRIL.

Carantec bénéficie d'un tissu associatif fort et dynamique que ce soit dans le domaine sportif, culturel, social ou éducatif.
Mais la crise sanitaire, qui sévit actuellement, a mis un coup d'arrêt à bon nombre de manifestations, d'événements et de projets. Ils ont dû être annulés, reportés et/ou réadaptés.
Ainsi, pour la première fois, les écoles et le collège ont dû fermer pendant plusieurs semaines. Et les services enfance et jeunesse ont dû également interrompre leurs activités.
Une situation inédite qui place la municipalité, et cette commission en particulier, dans un rôle fondamental d'accompagnement, de soutien et d'aide au maintien des activités des associations et à la réalisation de leur projet.
Face à cette urgence, la commission, en lien avec les services, accompagne les associations et les établissements scolaires pour qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles réglementations et aux démarches administratives afin d'organiser l'accueil de leur public dans les meilleures conditions.
Pour autant, cette crise sanitaire ne doit pas nous faire dévier des objectifs que nous nous sommes fixés dans chacun des domaines.

CULTURE

Rendre la culture accessible à tout public de tout âge et de toutes conditions sociales et inciter à la rencontre, au partage, à l'échange, au débat constituent les objectifs de cette commission.
Plusieurs outils et associations comme la médiathèque, le cinéma, Carantec Culture, l'école de musique offrent une diversité culturelle importante.
Outre cette volonté d'ouvrir la culture au plus grand nombre, nous nous attacherons à ce que chaque association puisse trouver sa place d'ici les prochaines années, dans un lieu dédié et pérenne. La réhabilitation prochaine du forum associée à la réfection de la salle du Kelenn dont l'étude de programmation a pris fin, permettront de régler la problématique des salles pour les expositions, les conférences, les rencontres et autres vernissages de ces associations culturelles.

De nombreux spectateurs ont participé à la fête la musique organisée le 21 juin.

UNESSE, SPORT, ÉDUCATION

ENFANCE ET JEUNESSE

Carantec a la chance de disposer de services enfance et jeunesse. Ils participent à l'éducation de nos enfants, à l'éveil des plus petits, à l'épanouissement des adolescents et des jeunes adultes. À la découverte également de nouvelles activités ou d'activités qu'ils n'auraient pas pu pratiquer autrement.
Parties prenantes dans l'élaboration des temps d'activités périscolaires (TAP) dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT), les services, les élus, les parents d'élèves, les écoles travaillent ensemble à la définition de ces activités. Des activités sans cesse renouvelées grâce à la mobilisation des associations et des intervenants toujours à la recherche d'initiations nouvelles pour les élèves. Un dispositif qui sera maintenu pour cette rentrée.

Les services enfance et jeunesse offrent une variété d'activités.

SPORT

Peu de communes peuvent faire valoir une offre sportive comme celle de Carantec. Les associations sont soutenues dans leur projet de développement aussi bien dans les investissements de structure que dans les aides de fonctionnement, sous forme de subventions sur des critères bien précis, notamment celui de l'accès aux plus jeunes.
Car la question du renouvellement des adhérents est fondamentale pour la pérennité des activités. Aujourd'hui, des passerelles se créent de plus en plus entre les établissements scolaires et les associations pour fidéliser et attirer les plus jeunes à la pratique du sport. Des dispositifs qu'il convient davantage encore d'approfondir et de soutenir.

Initiation aux activités sportives présentes sur la commune.

COMMISSION **AMÉNAGEMENT ET LIT**

Jean-Baptiste PATAULT
Adjoint délégué

Yann CASTELOOT
Conseiller délégué aux Travaux, à la Voirie, et aux Bâtiments

Marion PICART
Conseillère déléguée aux Partenariat et aux Financements extérieurs

Membres de la commission
Yann HAMON, Nolwenn HERVET, François de GOESBRIAND, Jean-Yves BRIANT.

Politique urbaine enjeu fondamental de développement et d'attractivité

Si la compétence urbanisme a été depuis peu transférée aux intercommunalités, la commune dispose encore de leviers pour développer sa politique urbaine.
Le nouveau document d'urbanisme, appelé PLUi (Plan local urbanisme intercommunal), fixe des objectifs et des orientations cohérentes avec les autres communes voisines de Morlaix Communauté. Ce document n'est pas pour autant gravé dans le marbre et devra faire l'objet de modifications qui puissent prendre en compte la réalité et les spécificités de Carantec, commune littorale, touristique et attractive.

Les équipements

Carantec est doté de nombreux équipements de services publics. Le musée maritime et l'office du tourisme vont bientôt trouver leur place de façon pérenne. La mutualisation de ces deux structures va permettre d'optimiser ce lieu emblématique du centre bourg et restituer des salles aux Carantécois. Viendra ensuite le site du Kelenn dont les discussions reprendront avant la fin de l'année. L'étude de programmation concernant le devenir de la salle permettra l'accélération des projets.

La médiathèque et l'office du tourisme, des lieux privilégiés pour la culture et le tourisme.

La voirie

Après les rénovations des axes stratégiques que sont la rue Pasteur et la rue Albert Louppe, bon nombre de routes nécessitent une réfection. Du port jusqu'au Varquez en passant par le Centre bourg, les priorités vont être identifiées rapidement dans le cadre du plan de déplacement urbain et de mobilité. Certains lieux de la campagne carantécoise devront aussi faire l'objet d'une attention particulière et ne seront pas délaissés. Chaque fois que cela sera possible, les rénovations de voirie seront couplées à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques. Celui-ci permettra la réduction de la pollution visuelle et la sécurisation des réseaux.

Rénovation de la rue Albert Louppe.

TORAL

Le littoral

D'année en année, le littoral est malmené par les évolutions climatiques. Cette nouvelle donne nous oblige à un devoir de protection pour conserver nos espaces naturels exceptionnels. L'Île Callot, le port, le golf, les plages et les sentiers sont attaqués par l'érosion et les tempêtes à répétition. Avec les services de l'État, la Communauté d'Agglomération et le Pays de Morlaix, une stratégie de résilience face au changement climatique sera mise en place à l'échelle communale.

La préservation du littoral est l'affaire de tous.

L'habitat

Même si l'offre de terrain à construire est de plus en plus limitée, le développement d'un bouquet de nouveaux types d'habitats adaptés à tous (éco-quartier, habitat innovant et intergénérationnel) sera proposé. L'installation des jeunes ménages est difficile en raison de la raréfaction des terrains à lotir, du prix de l'immobilier et du recours aux locations saisonnières par les propriétaires. Des outils de régulation et de création de logements existent avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, les bailleurs sociaux et Morlaix Communauté. Ce sont des réponses nécessaires pour offrir un renouvellement de population.

Projet d'un éco-quartier à Trébeurden. *Photo publiée avec l'aimable autorisation de Urbateam.*

Politique partenariale et financements extérieurs

Nous avions proposé au cours de la campagne de renforcer les liens de la commune, souvent trop isolée, avec les partenaires institutionnels et associatifs engagés dans la gestion des territoires et le développement local. Nous souhaitons aujourd'hui développer pour Carantec une connaissance précise des aides techniques et financières mobilisables pour une meilleure définition et exécution de nos projets. Cette volonté se traduit de façon concrète par la création d'une délégation « partenariats et financements extérieurs » adossée à la commission aménagement et littoral.

Par ce travail, nous mettrons en place une démarche proactive de recherche de subventions sur les projets communaux. Nous suivrons, en relation avec les services, le montage et l'instruction des demandes de subventions et nous veillerons à l'avancement des projets éligibles à ces financements extérieurs.
Mais au-delà du bon financement de nos projets, nous avons également pour ambition de partager des expériences avec d'autres collectivités, notamment autour des questions de transition énergétique, écologique et sociale. En adhérant à des réseaux d'échanges, en s'inspirant de projets innovants réalisés ailleurs et en s'entourant d'experts, nous pourrons avancer efficacement.

Sur ces sujets, des échanges ont déjà eu lieu avant l'été avec les services de l'État.
Les élus ont rencontré en juillet dernier les services du PETR Pays de Morlaix, gestionnaire du contrat de partenariat Europe/ Région/Pays qui participe aujourd'hui au financement du nouveau musée maritime à hauteur de 200 000 €.

COMMISSION **AFFAIRES SOCIALES ET**

Caroline DANIEL
Adjointe déléguée

Gérald GUÉGUEN
Conseiller délégué aux Affaires sociales

Mariou QUÉRÉ
Conseillère déléguée à la Citoyenneté

Membres de la commission
Marie-Rose VENUTI, Alain DUIGOU, Corinne GRINCOURT, François de GOESBRIAND, Léonie SIBIRIL

La commission a pour mission de conseiller et d'aider des personnes en situation de précarité, de handicap et les personnes âgées. Elle travaille en étroite collaboration avec les associations d'aide à domicile, le CCAS, les organismes de logements sociaux, l'Ehpad, les établissements sanitaires médicaux sociaux de Morlaix communauté. Cette commission est nouvellement créée. Pour une meilleure lisibilité, nous avons fait le choix de dissocier les activités du CCAS.
Parce que nous voulons également associer les citoyens à la décision publique, la citoyenneté sera à l'honneur par le biais de projets participatifs et par la mise en place d'un conseil municipal des jeunes.

Permanence affaires sociales et citoyenneté : tous les mardis matin de 9 heures à 12 heures.

Maison Assistante Maternelle (MAM)

Une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) est une structure d'accueil des jeunes enfants, dans laquelle plusieurs assistantes maternelles peuvent se regrouper pour mutualiser les moyens afin de travailler ensemble. Grâce à leur agrément individuel, chaque assistante maternelle peut accueillir simultanément jusqu'à quatre enfants maximum, dans un local dédié et sécurisé. Après l'avis favorable des commissions, la construction d'une MAM est programmée rue de Keravel pour le printemps 2021. Deux assistantes maternelles pourront accueillir 8 enfants. Cette structure va apporter plusieurs avantages :
- offrir aux jeunes couples un mode de garde collectif sur Carantec ;
- permettre aux assistantes maternelles de rompre leur isolement ;
- aider les personnes qui souhaitent exercer cette profession, mais dont les conditions de logement sont incompatibles avec l'accueil de jeunes enfants.

La Maison d'assistantes maternelles sera opérationnelle au printemps 2021 et pourra accueillir 8 enfants.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS dispose d'un conseil d'administration composé d'élus et de personnes qualifiées dans le domaine social. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Le CCAS établit des dossiers individuels, afin d'étudier au mieux la problématique de la personne, ou de la famille concernée.
C'est une aide exceptionnelle qui peut intervenir dans de nombreux domaines de la vie quotidienne (alimentation, essence, cantine, facture EDF, eau, activités culturelles et sportives, … soins des yeux, matériel destiné au handicap ou au vieillissement,…
Les aides sont ponctuelles et sont versées directement aux prestataires.

CITOYENNETÉ

Aide alimentaire

Après l'étude d'un dossier, une personne seule ou une famille peut bénéficier de l'aide alimentaire. Tous les quinze jours, les bénévoles préparent un colis alimentaire (fruits, légumes, conserves, produits d'hygiène.....) à l'intention des personnes bénéficiant de cette aide.
Une collecte annuelle alimentaire est organisée chaque année au mois de novembre auprès de deux enseignes : Votre marché et Casino.

Citoyenneté

Elément majeur pour donner du sens à la participation citoyenne, nous mettrons en place un système de budgets participatifs pour financer des projets proposés par les citoyens. Ces projets devront avoir un intérêt général et améliorer le cadre de vie dans de nombreux domaines. Pour départager les projets, l'ensemble des élus municipaux voteront pour choisir le projet qui sera réalisé l'année suivante.

L'aide alimentaire fait partie des missions de la commission des Affaires sociales.

Dossiers en cours

Participation au financement du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et du permis de conduire.

En échange, Il sera demandé à chaque bénéficiaire des services rendus à la population.
Création d'un Conseil municipal des jeunes qui non seulement permettra l'expression des jeunes Carantécois, mais favorisera également leur participation à des projets qu'ils pourront soumettre à la municipalité.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR DEVENIR LOCATAIRE D'UN LOGEMENT

Vous devez remplir en ligne le dossier de demande de logements (*finisterehabitat.fr* ou *armorique-habitat.fr*). Une commission, composée de représentants du conseil d'administration, attribue les logements et garantit la transparence et l'égalité de traitement de votre dossier. La municipalité a un avis consultatif.

Carantec compte à ce jour 72 logements sociaux :
- 4 logements rue de Keravel
- 12 logements rue de la 1ère des Français libres
- 12 logements rue du général Brosset
- 6 logements parc Coz 1
- 8 logements parc Coz 2
- 6 logements au Meneyer
- 20 logements impasse des Caravelles
- 4 logements Parc Océan

Réalisation de logements rue Parc Océan en 2018-2019.

COMMISSION **FINANCES ET RESSOU**

Alain DUIGOU
Adjoint délégué

Membres de la commission
Jean-Baptiste PATAULT, Philippe AUZOU, Yann CASTELOOT, Yann HAMON, Marion PICART, François de GOESBRIAND, , Jacques AUTRET.

Cette commission assure le suivi des finances locales et présente les budgets pour les rendre lisibles par tous. Elle étudie toutes les questions relatives au personnel communal et à l'amélioration des conditions de travail.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre des procédures de marchés publics, cette commission est chargée d'ouvrir les plis afin d'examiner les offres des entreprises qui répondent aux consultations et de retenir la meilleure offre.

Titulaires
- Jean-Baptiste PATAULT
- Alain DUIGOU
- Jacques AUTRET

Suppléants
- Catherine MÉVEL-BOUCHERY
- Yann CASTELOOT
- Clotilde SAUER

Comme toutes les collectivités locales, la commune de Carantec gère un budget constitué de recettes et de dépenses. S'agissant de deniers publics, il est soumis à des règles strictes, contrôlé par un représentant de l'État, le préfet et par une juridiction indépendante, la Cour des comptes.
Il traduit également des orientations stratégiques de la municipalité, de choix budgétaires, de priorités.
Le budget primitif a été élaboré, voté et adopté le 21 février 2020 sous la précédente mandature. La nouvelle équipe municipale a commencé à établir un état des lieux afin de mettre en place un nouveau plan pluriannuel d'investissement.

BP 2020 Budget Principal
Recettes de Fonctionnement
4 702 000 €

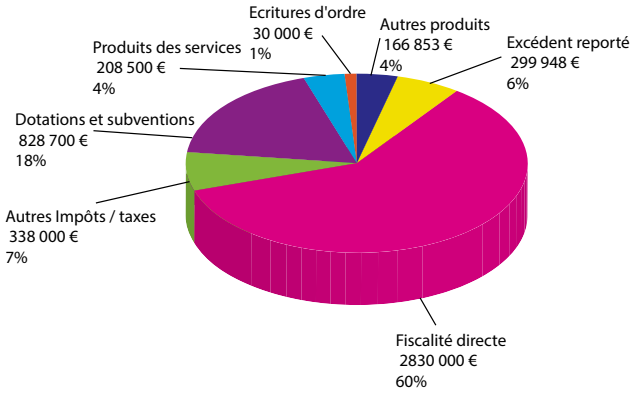

BP 2020 Budget Principal
Recettes d'Investissement
4 160 700 €

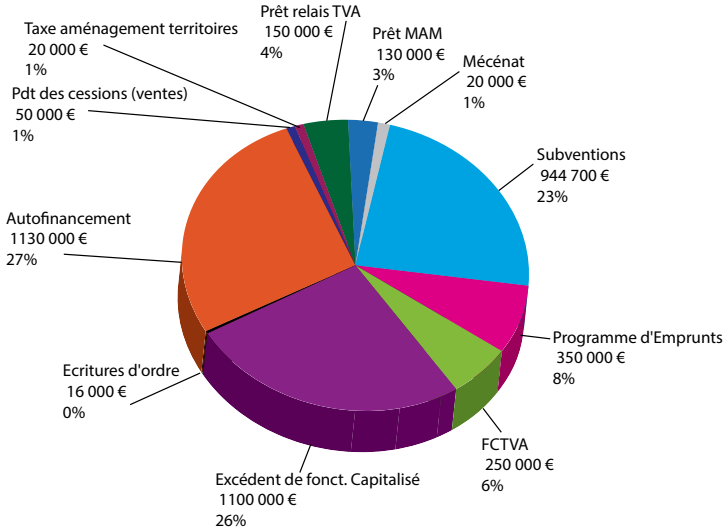

RCES HUMAINES

Le budget des collectivités, comment ça marche ?

D'un point de vue budgétaire et comptable, un budget se présente en deux parties :
- **Une section de fonctionnement,**
- **Une section d'investissement.**

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes devant équilibrer les dépenses. L'équilibre de la section de fonctionnement doit se traduire également par un excédent de recettes par rapport aux dépenses, afin que ce surplus, ainsi dégagé, et qui constitue l'autofinancement (ou épargne brute), abonde le financement des investissements prévus par la collectivité et le remboursement du capital emprunté.

On distingue deux catégories de dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement
Il s'agit principalement de postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations etc.).

- Les dépenses d'investissement
Il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, du remboursement en capital des emprunts, etc.
Les recettes des collectivités, quant à elles, proviennent notamment :

- Des **impôts locaux** : directs (taxe d'habitation, taxes foncières) ou indirects (droits de mutation DMTO, etc.).
- Des **dotations de l'État ainsi que des subventions de l'État et d'autres organismes publics ;**
- Des **produits des services et du domaine des collectivités** ; des **produits des emprunts.**

BP 2020 Budget Principal
Dépenses de Fonctionnement
4 702 000 €

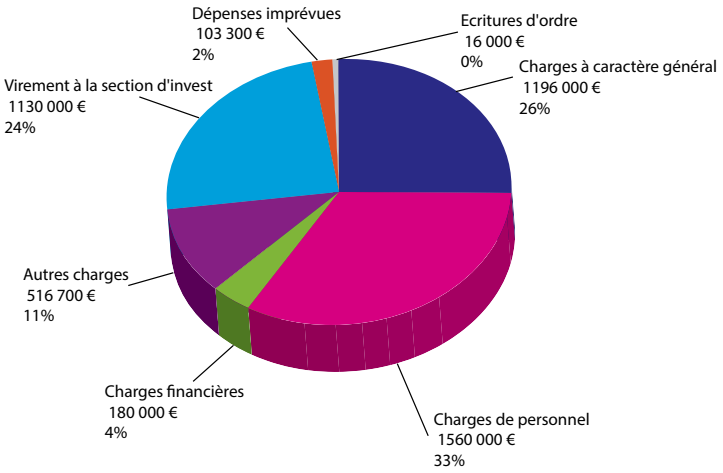

BP 2020 Budget Principal
Dépenses d'Investissement
4 160 700 €

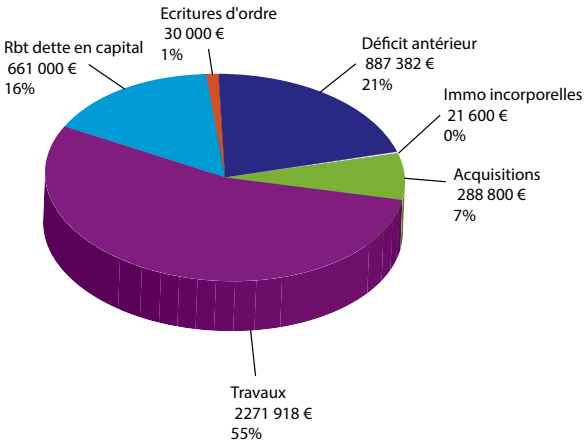

Encours de la dette communale totale

emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

Après avoir presque triplé en quinze ans (1999-2014), l'encours total de la dette a diminué ces cinq dernières années en passant de 7 750 244 € en 2014 à 6 905 971 € en 2019. Sur ce dernier exercice, il représente 2 121€ par habitant contre 645€/h pour les communes du département. Le ratio « Encours de dettes bancaires/capacité d'auto-financement » qui mesure la capacité de la commune à rembourser sa dette bancaire, est de 5,92 années en 2019 (2,94 années pour la moyenne départementale). Ce ratio donne des indications sur la capacité de la commune à assurer, pluriannuellement, le service de la dette. On considère qu'au-delà de sept années de CAF, il traduit un niveau d'endettement très élevé.

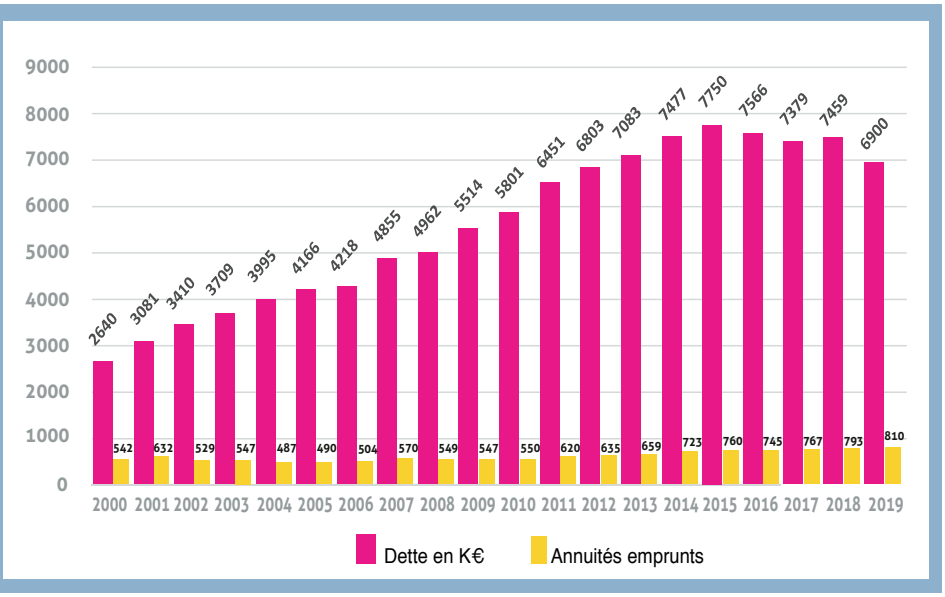

COMMISSION **Développement économ**

Catherine
MÉVEL-BOUCHERY
Adjointe déléguée

Philippe
AUZOU
Conseiller délégué
au Nautisme

Vanessa
LENOIR
Conseillère déléguée
au Tourisme

Membres de la commission
Yann CASTELOOT, Yann HAMON, Marion PICART, Jean-Yves BRIANT, Clotilde SAUER.

Cette commission valorise et optimise l'activité économique, nautique et touristique communale et intercommunale dans une approche durable.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Coworking et télétravail : une chance pour Carantec !

L'économie carantécoise dépend pour partie de la saison estivale. Elle assure une viabilité économique de très nombreux employeurs et permet de garantir une offre de services et de commerces pendant toute l'année.
L'épidémie de Covid-19 a très fortement touché notre pays début 2020. Pendant cette période, le coworking et le télétravail ont connu un essor important. Carantec a des atouts à faire valoir : cadre de vie exceptionnel, nombreux commerces et services, un tissu associatif dynamique et varié.
La municipalité est prête à accueillir toutes les initiatives privées et publiques créatrices d'emplois pour développer ces nouvelles formes de travail et accroître l'attractivité de notre commune. L'arrivée de la fibre en 2024 facilitera et confortera ces nouveaux modes de travail.

Carantec bénéficie d'un cadre de vie privilégié qui participe à son attractivité économique.

Soutenir les activités existantes

La nouvelle équipe municipale attache beaucoup d'importance au maintien des activités existantes telles que l'agriculture, la construction navale et l'ostréiculture. Celles-ci étant pour beaucoup dans la renommée de la commune.

La sanctuarisation des terres agricoles est essentielle pour éviter de voir notre agriculture disparaître. Le nouveau document d'urbanisme (PLUi) qui contraint les communes à limiter leur étalement urbain va dans le sens de cette préservation.

L'ostréiculture forte pourvoyeuse d'emplois saisonniers reste l'activité majeure hivernale pour Carantec. Il y a lieu de protéger cette économie fragile en raison des problèmes d'environnement.

ique, Nautisme, Tourisme

NAUTISME

Les activités maritimes sont les atouts touristiques principaux de Carantec. L'outil promotionnel pour développer un nautisme respectueux de l'environnement est l'association Carantec Nautisme créée en 1993. L'association est soutenue dans toutes ses activités scolaires, estivales et permanentes en axant les activités durables : voile, kayak de mer, paddle, aviron, plongée.

L'importance de Carantec Nautisme n'occulte pas l'intérêt que nous portons aux autres acteurs du nautisme (Club nautique de Carantec, Association des Pêcheurs Plaisanciers de Carantec, Club d'aviron carantécois, Amicale des propriétaires de Cormoran de la Baie de Morlaix et La Poterne du Château du Taureau. Tous contribueront à la réflexion que nous mènerons sur l'aménagement du Kelenn.

TOURISME

La compétence tourisme a été transférée à Morlaix Communauté. Carantec participe activement au sein de Morlaix Communauté, en lien avec les acteurs du tourisme de la région Bretagne, au déploiement d'une véritable offre touristique en Baie de Morlaix et à Carantec. Nous travaillons à promouvoir un tourisme responsable, respectueux des sites qui font la renommée de Carantec (plages, estran, chemins des douaniers, Ile Callot, panoramas maritimes), et qui prenne en compte le bien-être de tous.
L'office du tourisme, qui sera intégré dans le même espace que celui du musée (ex-forum), permettra d'accueillir les estivants dans des conditions optimales. Un plus pour Carantec, station classée de tourisme.

ASSOCIATION CARANTEC NAUTISME

L'association a pour objet :

• d'œuvrer au développement touristique, économique, sportif, éducatif et culturel du potentiel nautique de la commune de Carantec ;
• de diriger et d'organiser la réflexion, la concertation et la coordination entre tous les partenaires concernés par le nautisme sur la commune de Carantec ;
• d'élaborer et de réaliser tous programmes d'études, d'actions et d'investissements propres à favoriser le développement du nautisme dans la commune ;
• de mettre en œuvre la pratique d'activités nautiques et subaquatiques en appliquant les statuts et règlements intérieurs des fédérations sportives auxquelles elle adhère ;

Carantec Nautisme adhère à la Fédération Française de Voile (FFV), à la Fédération Française de Canoë kayak (FFCK) et à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins (FFESSM).

Sensation Bretagne Carantec LA DESTINATION MER

QUALITÉ TOURISME

TOUT commence en FINISTÈRE

Tourisme BRETAGNE

MORLAIX COMMUNAUTÉ

Au service des communes

Au fil des années, les communautés de communes ont pris de plus en plus de compétences, au détriment des communes.

Ces transferts sont le résultat d'une volonté politique pour :
· mutualiser les moyens ;
· permettre un meilleur accès aux services publics ;
· offrir un aménagement territorial cohérent.

Les champs d'intervention de Morlaix Communauté les plus connus sont notamment la collecte et la valorisation des déchets, la gestion de l'eau et de l'assainissement, l'aménagement du territoire ou encore le développement de l'attractivité économique.
La communauté d'agglomération intervient aussi sur des projets portés par les communes. Par exemple, à Carantec, Morlaix Communauté est intervenu récemment sur :
· Le transfert du musée et de l'office du tourisme à hauteur de 80 000 € ;
· le bus estival qui permet pendant les mois de juillet et août le déplacement gratuit dans toute la commune ;
· la construction de la Maison d'assistantes maternelles (MAM) avec une participation de 60 000 €;
· l'étude de programmation du Kelenn pour 9 300 €.

Ce partenaire incontournable de la vie locale est l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales et de l'État. Carantec continuera à entretenir des liens étroits avec Morlaix Communauté pour permettre le développement des projets communaux dans une cohérence territoriale.

CARANTEC REPRÉSENTÉ AU SEIN DE L'EXÉCUTIF

Lors de l'élection de l'Assemblée communautaire, Alban Le Roux, 1er adjoint à Carantec, a été élu 11e vice-président en charge de l'attractivité, la communication, le numérique, la citoyenneté, l'enseignement supérieur. Cette vice-présidence devra assurer le suivi du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des communes, favoriser le rayonnement de Morlaix Communauté auprès de ses partenaires, ouvrir la collectivité aux habitants et développer l'offre de l'enseignement supérieur sur la ville de Morlaix.

Le 16 juillet dernier, les 52 nouveaux conseillers communautaires ont élu le nouveau Président de Morlaix Communauté, Monsieur Jean-Paul VERMOT, Maire de Morlaix.

Ont été élus également, 11 vice-président(e)s représentant chacun des champs de compétences spécifiques.

Solange CREIGNOU 1ère vice-présidente,
en charge du développement économique, de l'économie sociale et solidaire, du commerce et de l'agriculture.

Guy PENNEC 2ème vice-président,
en charge de l'eau, de l'eau pluviale, de l'assainissement et du SPANC.

François HAMON 3ème vice-président,
en charge de la transition écologique, de la collecte et de la valorisation des déchets.

Anne-Catherine LUCAS 4ème vice-présidente,
en charge de la cohésion sociale.

Nathalie BERNARD 5ème vice-présidente,
en charge du tourisme et de l'international.

Julien KERGUILLEC 6ème vice-président,
en charge de la culture, de l'Espace des Sciences et de la langue bretonne.

Catherine TRÉANTON 7ème vice-présidente,
en charge du personnel et des questions de mutualisation.

Roger HÉRÉ 8ème vice-président,
en charge des mobilités.

Christophe MICHEAU 9ème vice-président,
en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier.

François GIROTTO 10ème vice-président,
en charge des finances, des achats, CAO et des affaires générales.

Alban LE ROUX 11ème vice-président,
en charge des relations citoyennes, de l'attractivité, de la communication, des usages numériques et de l'enseignement supérieur.

LES DOMAINES D'INTERVENTION DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

ENVIRONNEMENT

PLONGÉE : DES MOUILLAGES INNOVANTS ET RESPECTUEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT

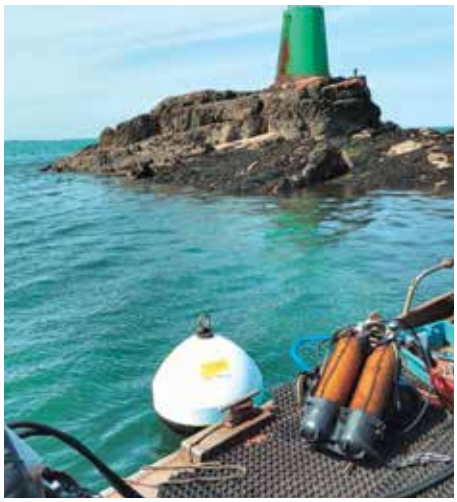

Cinq mouillages innovants ont été installés en Baie de Morlaix. Réservés à la plongée, ces mouillages permettent de préserver du ragage répété des ancres de nos fonds marins et de la faune, notamment les gorgones.

Les mouillages installés par « Bretagne Plongée » bénéficient d'une gaine polyamide beaucoup plus légère qu'une chaîne et sans contact avec le fond.

Pour respecter au mieux les positions des sites de plongée, des ancrages à même la roche ont été réalisés sur les sites propices, une première en Bretagne. Ces mouillages sont mis à disposition pour la saison estivale et seront retirés à l'automne.

Les sites équipés :

Le Corbeau,
Bezhinenou,
Les Cochons Noirs,
Le Paradis et
l'Aboukir Bay.

Pour les utiliser, la signature d'une charte de bon usage est nécessaire.
Cette réflexion a été lancée par Groupe Subaquatique Morlaix Plouezoc'h avec l'adhésion de Carantec Nautisme.

La maîtrise d'ouvrage, la coordination et l'animation ont été réalisées par le service Mer&Littoral - Natura 2000 de Morlaix Communauté.

LE TRI (EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE)

Maintenant,
TOUS
les emballages et papiers se trient !

Le tri des déchets devient plus simple !
Le centre de tri Triglaz, basé à Plouédern, rouvre tout juste après une longue série de travaux
pour être en mesure de, désormais, trier tous les emballages et papiers.

8 intercommunalités du nord-Finistère y amènent leurs collectes.
Une grande campagne appelée Bac Man a donc été lancée à l'échelle de ce territoire.

Les nouveautés ?

- FILMS ET SACHETS EN PLASTIQUE : sur-emballages de packs d'eau, paquets de bonbons...
- POTS ET BOÎTES EN PLASTIQUE : yaourt, crème fraîche, viennoiseries...
- BARQUETTES EN PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE : charcuterie, viande...
- PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES : capsules de café, boules de papier aluminium, plaquettes de médicaments, couvercles et capsules...

CULTURE

EXPOSITIONS À LA MAISON PENANAULT

BAINS DE MER ET VILLÉGIATURE EN BAIE DE MORLAIX

Au milieu du XIXe siècle, l'émergence du tourisme de bord de mer et de santé touche les sites remarquables de notre territoire. La France va compter jusqu'à 923 stations balnéaires recouvrant des réalités diverses.

La baie de Morlaix concourt à ce dynamisme avec la singularité que lui confère la particularité de son paysage et les personnalités qu'elle sut séduire. Laissez-vous conter l'histoire balnéaire en baie de Morlaix !

Entrée gratuite - exposition jusqu'au 12 décembre 2020.

Pierre CHANTEAU « Sur la route des yeux du bout du monde »

Dernier clin d'œil de Pierre Chanteau, artiste plasticien de la baie de Morlaix, le scellement d'yeux sur le littoral du Finistère est un geste tant poétique qu'énigmatique.
Cette exposition vous invite à découvrir une partie de ce jeu de piste en baie de Morlaix, œuvre égrainée dans des endroits discrets, souvent insolites, parfois visibles ou immergés selon les marées.

Maison Penanault – 10, place Charles de Gaulle – Morlaix 02 98 62 14 94

COVID-19

Le Docteur OZIER est médecin-coordonnateur à l'Ehpad de Kerlizou. C'est à ce titre qu'il a accepté de répondre à nos questions sur la gestion et la prise en charge des résidents face au Covid-19.

« L'INTERVENTION DES PERSONNELS A ÉTÉ REMARQUABLE »

QUELS SONT LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS QUE VOUS TIREZ DE CE CONFINEMENT ?

Dr. OZIER : La direction de l'établissement a assumé ses obligations découlant de la loi d'urgence sanitaire en sachant que préalablement le Code de l'action sociale et des familles lui impose de veiller à la mise en sécurité des résidents. Les personnes âgées constituent une catégorie à risque vital particulièrement élevé vis-à-vis de la Covid-19. Plusieurs Ehpad ont été dramatiquement impactés.
Par confinement, décrété par l'autorité publique via les services déconcentrés de l'État et les recommandations harmonisées des partenaires du territoire hospitalier, il faut comprendre essentiellement trois mesures principales :

• en premier lieu la fermeture de l'Ehpad aux visites des familles, sauf de rares exceptions, ainsi qu'aux intervenants non indispensables.

• Puis la fin des rassemblements des résidents dans les espaces communs, comprenant l'arrêt de la restauration en salle à manger, chaque résident étant servi en chambre, l'arrêt des sorties, et de certains types d'animation.

• Enfin l'élaboration de multiples procédures organisationnelles pour décliner la mise en place des mesures barrières, ces mesures se succédant en rafale, et souvent dans l'urgence.

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan complet de ce confinement. Toutefois, les premiers enseignements que l'on peut en tirer sont les suivants :

• pour la direction et les personnels, un très important effort d'organisation, d'adaptation permanente et de communication. Une vigilance aussi de tous les instants dans la prévention du risque d'introduction du virus, grâce à laquelle, malgré quelques menaces, l'établissement est demeuré indemne. Restons modestes, l'arrondissement, et au-delà le Finistère, ont été très épargnés lors de la vague initiale. (propos reccueillis fin août).

• Enfin, l'observation de la responsabilité du confinement dans la survenue d'effets délétères pour nos résidents.

DE QUELLE NATURE ONT ÉTÉ LES TROUBLES PROVOQUÉS PAR LE CONFINEMENT EN CHAMBRE ?

Dr. OZIER : Un impact psychologique en premier lieu. Une souffrance psychique, de l'anxiété et des symptômes dépressifs chez plusieurs résidents, alors que d'autres à l'inverse se trouvaient pleinement satisfaits du confinement en chambre. Chez les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et apparentées, il a par ailleurs été noté des manifestations de désorientation majorée, de la déambulation et des troubles du comportement interprétatifs devant le port du masque par les soignants, laissant à penser à ceux-là qu'ils étaient atteints par le virus et contagieux, tout ceci étant à l'origine d'une anxiété. À l'inverse, d'autres résidents ont connu de façon surprenante une amélioration très nette de leur pathologie psychique par le maintien de liens sociaux réguliers utilisant les échanges par Skype.
Sur le plan nutritionnel, l'impact a été évident et documenté par des pertes de poids chez de nombreux résidents. Ce constat a rapidement imposé des mesures d'ajustement efficaces. Le retour en salle à manger dès le 29 juin, recréant du lien social s'est avéré très positif. Le temps du repas constitue un moment de plaisir pour nos aînés. Sur ce chapitre, le confinement en chambre a fortement restreint les mobilités, à l'origine d'une dépendance majorée chez certains résidents. Ceux-ci ont été repris en soins par les kinésithérapeutes dès que les autorisations d'accès leur ont été données.

QUELLE A ÉTÉ LA RÉACTION DES RÉSIDENTS ET DES FAMILLES ?

Dr. OZIER : Les résidents et les familles ont bien entendu exprimé leur vécu d'atteinte à leur qualité de vie, découlant de cette privation de lien social. Si dans l'ensemble résidents et familles ont bien compris les enjeux, certains résidents et leurs familles l'ont particulièrement mal vécu.

LES PERSONNELS ONT-ILS RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS SUR LE FAIT DE GÉRER L'ABSENCE DE LIENS PHYSIQUES AVEC LES FAMILLES ?

Dr. OZIER : Les personnels ont fait face à cette absence de liens physiques entre résidents et familles avec empathie, en assurant des temps d'écoute, d'explications et de soutien auprès des résidents. Leur intervention a été remarquable. En signalant aussi la nécessité de recourir à l'intervention du médecin traitant dans les situations préoccupantes.
La direction et la coordination médicale ont aussi mis en œuvre une communication régulière, une écoute téléphonique des familles en proie à une légitime anxiété, dans une relation de réassurance.
Lors de la phase de déconfinement dès le 11 mai, les difficultés pour le personnel sont apparues de façon plus aigüe, en lien avec le non-respect par certains des règles de protection forcément limitatives de liberté, oubliant ainsi le risque majeur encouru par les aînés.

« La circulation virale ne se présente pas du tout sous le même visage qu'en mars-avril. »

EN CAS DE DEUXIÈME PHASE, AURIEZ-VOUS DES CONSEILS À TRANSMETTRE AUX FAMILLES ET AU PERSONNEL ?

Dr. OZIER : Deuxième vague épidémique est le terme qui nous paraît le plus approprié car 2ème phase épidémique nous y sommes depuis un moment et 2ème phase de déconfinement nous y sommes aussi.
Ce qui est certain c'est qu'il existe depuis quelques semaines une augmentation de la circulation virale sur le territoire national.
Et le Finistère n'est pas épargné. Ceci semble en lien avec les mouvements estivaux de population, le relâchement des mesures barrières, la multiplication des tests de dépistage, et plus l'on teste, plus l'on trouve de cas.
Mais la circulation virale ne se présente pas du tout sous le même visage qu'en mars-avril. La situation d'alors était caractérisée par une saturation des services de réanimation et une importante mortalité.

QUELS CONSEILS ?

Dr. OZIER : Pour les personnels, ils sont, par nos soins, informés en continu de la situation pandémique. Ils respectent très bien les mesures barrières depuis le début, alertent immédiatement dès qu'ils justifient de se faire tester, savent pertinemment que l'heure n'est pas au relâchement des mesures. Quant aux familles, il convient de rappeler que le virus circule toujours, que leur responsabilité est lourdement engagée dans le respect des mesures barrières et des procédures mises en place. C'est grâce à cette responsabilité que le scénario catastrophe d'un reconfinement pourra être à tout prix évité. Les résidents redoutent eux-mêmes cette éventualité. Si la direction a fait des efforts importants dans le déconfinement partiel, à l'inverse d'autres établissements voisins, les familles doivent bien comprendre que cette affaire n'est pas terminée. Enfin, l'émergence des virus saisonniers à l'automne-hiver prochains, avec une symptomatologie identique à celle de la Covid, va certainement compliquer la tâche de tous.

PROJET
UNE NOUVELLE ORIENTATION POUR LE MUSÉE

Le confinement a mis un coup d'arrêt aux travaux du musée, ce qui a permis, après les élections, de réaliser un travail sur le projet en cours avec des experts, muséographes, architectes. Un travail a été fait également sur le financement avec le Pays de Morlaix, Morlaix communauté et le Département qui sont les principaux financeurs. Les dossiers étant très avancés, un échange a eu lieu avec le président des Amis du Musée Maritime et avec la muséographe Rose-Marie Lucas.

Le travail avec les architectes a permis de dresser des constats. Il s'est avéré que le souhait de replacer le musée à l'étage n'est pas envisageable. Lors d'une visite sur site, les élus ont été confrontés à une réalité qu'ils ne soupçonnaient pas. La chape ne peut pas supporter le poids du musée et le toit en l'état nécessiterait de gros travaux pour accueillir un musée.
Le projet de le mettre à l'étage n'étant pas possible, il a fallu envisager d'autres solutions.

Le déficit de fonctionnement annoncé entre 20 000 € et 40 000 €, compte tenu de la nécessité de recruter un emploi à temps plein, était également une préoccupation.

Intégration de l'Office de tourisme

Par ailleurs, Morlaix Communauté a fait part en juillet 2019 de son souhait de moderniser l'Office de tourisme actuel. Ainsi, le projet de mutualiser le musée et l'Office de tourisme au sein du forum est apparu comme une opportunité. Morlaix Communauté a confirmé cet été, l'intérêt d'intégrer ses locaux au projet du Forum et a donné un accord de principe.

La question de l'aménagement de la salle située à l'étage est également posée. Il faut que les Carantécois retrouvent une salle des fêtes, une salle communale. Cette question est un des points de l'étude de programmation réalisée sur le Kelenn.

L'objectif est de réduire le coût de fonctionnement du Forum. L'autre objectif est de ne pas perdre les subventions acquises.
En conséquence, l'option d'aller au terme du projet en l'adaptant a été retenue à l'unanimité par le Conseil municipal le 23 juillet 2020.

La nouvelle orientation est de positionner le nouvel Office de tourisme à l'intérieur du Forum, comme porte d'entrée du musée.

Le projet qui va être mené est bien le projet du musée de la Baie de Morlaix, il doit avoir une portée intercommunale. Le souhait est bien de conserver un musée et de défendre le devoir de mémoire.

Le bureau d'études YK Conseil, qui a réalisé l'étude de programmation initiale, a été missionné pour retravailler le projet avec le maître d'œuvre SABA, afin d'élaborer de nouveaux plans. Un comité technique a été mis en place. Une première réunion a eu lieu le 7 septembre.

Le musée devrait être finalisé en juin 2021. Pour la partie Office de tourisme, tout sera mis en œuvre pour permettre l'achèvement des travaux en 2021.

ÉCOLE LES CORMORANS

Deux temps ont marqué l'année scolaire 2019/2020 : un avant et un après la Covid-19.

Jusqu'en février, de nombreux projets ont vu le jour tels que la venue d'une illustratrice, Géraldine Alibeu, dans le cadre de la « Baie des Livres », la lecture d'albums en maternelle par les élèves des différentes classes d'élémentaire, une exposition de sculptures à la médiathèque ou encore la venue d'un cirque sur une semaine pour toute l'école. Les délégués de classe en élémentaire ont fait naître des projets tels que des temps de récréation commune avec les élèves de maternelle, un planning pour le terrain foot ou bien encore la vente de gâteaux pour aider au subventionnement de projets.

Les activités voile ou cinéma commencées au premier semestre n'ont pu se poursuivre au deuxième semestre en raison de la crise sanitaire. D'autres projets ont été abandonnés ou reportés : la piscine, les animations environnement proposées par Morlaix communauté, l'intervention du Patio en maternelle, la classe de découverte à Trémargat, la venue d'une compagnie théâtre, la visite de musées sur Brest et Daoulas, les plantations en maternelle, la venue d'étudiants du lycée de Suscinio en CM2. Des points positifs ressortent tout de même de cette période.

Les liens avec la municipalité se sont renforcés lorsqu'il s'est agi d'organiser les aménagements et l'accueil des élèves en réponse au protocole sanitaire. De nouveaux outils numériques de communication ont été mis en place comme le blog de l'école ou le journal de la maternelle numérisé dans lequel des élèves de l'élémentaire ont pu écrire quelques articles à propos du confinement. Ceci demande encore à être développé, ce qui laisse entrevoir de nouvelles possibilités pour l'école.

A la rentrée de septembre, l'école des Cormorans conserve ses 6 classes. Les enseignants restent inchangés. Leur travail est complété par l'équipe des Atsem et celle du personnel encadrant les Tap.

De très nombreux projets verront le jour en cette nouvelle année scolaire 2020-2021.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école Saint-Joseph est une école faisant partie de l'enseignement catholique du Finistère sous contrat d'association avec l'État.

L'école accueille tous les enfants de la Maternelle au CM2. Elle compte 93 élèves inscrits pour cette année 2020-2021 répartis en 4 classes.

L'école fonctionne toujours sur 4,5 jours. Pendant les temps d'activités péri-scolaires, une équipe dynamique propose aux élèves des activités culturelles et sportives.

La directrice, Myriam Galliou, est entourée d'une équipe de 5 enseignantes, d'une enseignante spécialisée, de 3 salariés OGEC : une assistante maternelle, 2 personnes s'occupant de la cantine, de la garderie et de l'entretien des locaux.

L'école Saint-Joseph c'est aussi un projet commun avec 6 autres écoles du secteur : "le réseau Grain de Sel ».

Ce projet d'année sera le fil conducteur entre écoles du réseau et permettra aux élèves de bénéficier de sorties communes, de matériel commun aux différentes écoles.

Bien sûr, l'année scolaire sera riche en projets avec les élections de délégués, les sorties pédagogiques en lien avec le projet d'année, les rencontres sportives, les séances de voile pour les CM, la piscine pour les GS, CP, CE1, CE2.
Un voyage scolaire autour de La Rochelle avec l'école Notre-Dame de Lourdes de Santec (annulé en 2019-2020) sera à nouveau organisé au Printemps pour les CM.

L'équipe éducative veille à favoriser le développement du vivre ensemble en mettant l'accent sur la tolérance, le respect et la solidarité tout en développant les interactions régulières entre les différents niveaux de classe.
Dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères dès la maternelle, l'école accueillera une assistante britannique au cours de l'année.

Du côté des Parents d'élèves, l'année est aussi ponctuée de nombreuses manifestations et événements comme le marché de Noël qui aura lieu le 6 décembre 2020.

Une page Facebook a été créée : Ecole Saint Joseph Carantec.
Le site internet: saintjocarantec.wix.com/ecole

LE MOT DES ASSOCIATIONS

TAO DU DRAGON CELTIK

Cours d'arts martiaux et de sports de combat

Depuis vingt ans, l'association le Tao du Dragon Celtik dispense des cours d'arts martiaux et de sports de combat, entre taekwondo, self-défense, boxe coréenne et boxe fitness. Yann Hamon, professeur diplômé d'État, constate *« que l'engouement est réel pour cette dernière discipline lors des entraînements chaque samedi, de 14 h à 15 h 30, salle Guyomard. La boxe est en passe de devenir l'activité préférée de jeunes - et moins jeunes -. En boxe fitness, on utilise des techniques pour développer et travailler souplesse, cardio, coordination»*, explique-t-il.
Le groupe est essentiellement féminin, de tous âges et de tout niveau physique et technique. *« L'essentiel est de transpirer dans la bonne humeur. En respectant les gestes barrières liés à la conjoncture actuelle. »*
La pratique du taekwondo pour enfant se déroule à la salle de sport de Henvic les mercredis de 18h à 19h. Pour les ados et adultes rendez-vous au même endroit les vendredis de 18h30 à 20h.

Contact
Yann Hamon. Tél. 06 20 85 44 84
courriel : letaodudragoncelik@yahoo.com

ENTENTE SPORTIVE CARANTEC HENVIC

L'affluence record à l'assemblée générale du club, présidé par Loïc Mauguen, est bien le signe de la brillante saison de l'ESCH, avec la montée de l'équipe fanion dans le championnat de ligue, un an après l'avoir quittée.
Très belle saison également des jeunes de l'école de foot qui progressent en nombre et en qualité de jeu. Pour poursuivre ce remarquable travail l'ESCH vient de conclure une entente avec la le stade Léonard Kreisker pour les catégories U14 et U15 désormais en football à onze. Une réelle satisfaction pour les dirigeants longtemps à la recherche d'une solution pour conserver les jeunes au sein du club.

Le club continue aussi, avec tous les bénévoles, à l'embellissement du stade Jean Madec, au nettoyage des panneaux publicitaires, à l'amélioration des conditions d'accueil à la buvette et à la poursuite, avec l'aide de la municipalité, de la rénovation du club house.

GOLF DE CARANTEC ET DE LA BAIE DE MORLAIX

L'Association Sportive du Golf, en charge de l'animation et de l'organisation des compétitions, veut résolument attirer plus de jeunes vers ce sport qui allie, outre le goût de l'effort physique, la maîtrise de soi et la concentration. C'est pourquoi, elle s'appuie sur deux axes :

- Une structure solide et bien encadrée : l'Ecole de Golf qui a obtenu le label sportif de la Fédération française de Golf ! Cette école est pilotée par Stéphane Cassenac, le Pro qui enseigne la pratique du Golf avec une offre d'inscription attractive : 210 €, (ou 70 € X 3) pour 10 mois (de septembre à juin). Cette offre comprend 1 heure de cours/hebdo + 1 parcours accompagné/hebdo + le matériel fourni.
- Avec la SEM, une 2ème offre attrayante et adaptée pour les jeunes de -30 ans qui sont déjà licenciés dans un autre club sportif de la Baie de Morlaix ou du Léon, afin qu'ils puissent venir y jouer, aussi souvent qu'ils le souhaitent pour 275 €/an maximum ! En outre, le Pro propose des séances "initiation" de 7 séances d'1 heure valable 1 an, pour 90 € (matériel fourni).

Enfin, l'Association Sportive organise également pour ses licenciés et abonnés des compétitions, sponsorisées pour la plupart, par des entreprises et des commerçants locaux : ceci de Pâques à septembre : (pas moins de 42 en 2019). Durant les mois d'hiver, ont lieu également des compétitions plus ludiques assurant ambiance et convivialité, avec les Amis du Birdie.

En 2020, la pratique du Golf reste soumise aux règles sanitaires liées au Covid-19.

TENNIS-CLUB DES DEUX BAIES : HUIT COURTS DE TENNIS

A Carantec, il est possible de jouer au tennis : à Pen-al-Lann (3 courts en terre battue, dont 1 couvert, et 2 en dur) et au Ménéyer (3 en dur, dont 1 couvert). En dehors des abonnements, les courts sont ouverts à la location.

Tarif : 15 € de l'heure; 65 €, 5 heures; 120 €, 10 heures.
Réservation à l'Office de tourisme (02 98 67 00 43).
Possibilité de stage et de cours dispensés par deux professeurs :
Pierre JESTIN (06.66.08.24.03) et
Anh Tuan CHAU (06 69 02 88 56).

TC Deux Baies, BP 50, 29660 Carantec.
Adresse email : tennis.carantec@gmail.com.
Site Internet : http://www.carantec-tennis.fr/

CLUB NAUTIQUE

Les régates programmées au mois d'août se sont déroulées dans de bonnes conditions, particulièrement le Tour de Callot qui, le 15 août a accueilli 57 participants dont les 14 coureurs Optimist de l'équipe sportive Voile Baie de Morlaix et la remontée de la rivière de Morlaix qui a bénéficié de conditions météorologiques parfaites, permettant aux participants de mettre en avant le patrimoine maritime que sont les Cormorans et les Caravelles.
L'autre temps fort à été la Parade des 50 Mini 6,50 qui dans le cadre de la course "Les Sables les Açores en Baie de Morlaix" sélective pour la mini transat ont viré la bouée Carantec face à la pointe de Pen al Lann.

Jean-Marie JEZEQUEL, classé 2ème en série.

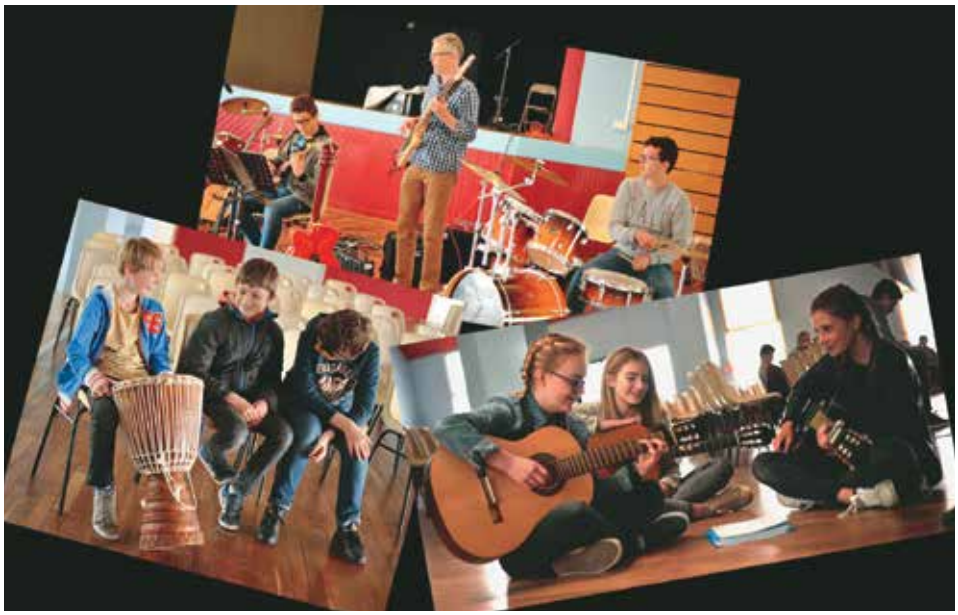

ÇA BOUGE À L'ASSOCIATION ARTISTIQUE

Récemment renforcé de trois nouveaux membres, le bureau de l'association a préparé une rentrée riche en nouveautés. Après un stage estival qui a rencontré un vif succès auprès des enfants, Laure KEROUANTON, chanteuse, danseuse et comédienne, rejoint l'équipe des enseignants pour dispenser des cours d'Arts de la scène aux enfants mais aussi aux adultes.
Ces cours auront lieu au cinéma le mardi en fin d'après-midi. Ils seront l'occasion de découvrir le chant, la danse et le théâtre sur un répertoire musical très large. Il est aussi possible d'envisager des cours individuels à la carte.

L'association aura également le plaisir de proposer à nouveau des cours de violon, individuels ou collectifs, sur un répertoire classique, traditionnel ou de musiques actuelles. C'est Solène MORELLON, diplômée d'État forte d'une longue expérience, qui prend en charge ces cours le mardi en fin de journée. De plus, après une formation à la méthode Dolce au sein de l'association APTE, Solène propose d'enseigner la musique aux enfants autistes qui pourront pratiquer sur le violon mais aussi sur le piano.
Enfin, une nouvelle enseignante expérimentée de piano, Sandra BOYER, propose des cours le mardi soir. Cela permettra d'élargir les créneaux horaires pour cet instrument largement plébiscité par les élèves.

Renseignements sur le site de l'association
https://www.association-artistique-carantec.fr/
Inscriptions lors du forum des associations.
Laure KEROUANTON : 06 15 49 90 45
Solène MORELLON : 06 17 26 13 06

CARANTEC MON AMOUR

Bureau : Thierry LANCIEN et Marie-Paule NÈGRE, Co-présidents, Alain MINGAM secrétaire, Clotilde SAUER trésorière.

Suite au succès de la première édition du concours de photos et d'écriture «Carantec mon amour », et devant la charge de travail pour les équipes de l'Office de tourisme et de la mairie, une association va porter désormais et, avec le plus grand plaisir, l'organisation du concours. Nous tenons à remercier vivement les participants de la deuxième édition.
Le contexte totalement inédit du confinement a ralenti l'organisation, et nous en sommes désolés. Le jury n'ayant pu se réunir, nous avons décidé à l'unanimité de reporter la deuxième édition à 2021. Tous les participants de 2020 vont recevoir un cadeau avant septembre. Les œuvres pourront être représentées en 2021.
Pour le concours 2021, nous avons choisi 2 thématiques de référence : Carantec dans toute sa nature et Carantec au cœur de l'humain.
Le jury se réunira en janvier ou février 2021, et 3 prix seront attribués par thématique annoncée tant en photo qu'en poésie, 6 par catégorie, soit un total de 12 prix, auxquels viendront s'ajouter 2 grands prix de Carantec mon amour, permettant ainsi d'honorer 14 lauréats.

CRÉATIONS ET PEINTURE

L'association reprendra ses activités au local au-dessus de La Poste à partir du 21 septembre. Dans le contexte actuel, tous les gestes barrières seront mis en place : masques, gel hydro-alcoolique, distanciation physique, nettoyage des locaux après occupation. Un nombre maximum de personnes par pièce sera instauré. Dans ce but, certains cours seront dédoublés et fonctionneront en alternance tous les 15 jours

- ***Lundi 10h-18h : peinture porcelaine,***
- ***Mardi 14h-18h : cartonnage, encadrement ou aquarelle,***
- ***Jeudi 14h-18h : sculpture***
- ***Vendredi 10h-18h : peinture porcelaine ou tricot.***

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « POUR CARANTEC »

LES ÉLUS "POUR CARANTEC" REMERCIENT LES 49 % DES CARANTÉCOIS QUI LEUR ONT FAIT CONFIANCE.

UN GROUPE ATTENTIF ET ACTIF

Au sein de la nouvelle municipalité, nous sommes attentifs à vos priorités et à la défense de vos intérêts.

Nous rencontrer, nous contacter :

Permanence tous les samedis matin en Mairie

de 10h à 12h

à partir de septembre 2020.

Retrouvez-nous sur la page Facebook POUR CARANTEC

Adresse mail :
pourcarantec@gmail.com

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée.

François de GOESBRIAND

Référent quartier Est

Commissions :
Aménagement et Littoral, Affaires sociales, Citoyenneté, Finances, Ressources Humaines, CCAS.

Léonie SIBIRIL

Référente quartier Centre et Bourg

Commissions :
Enfance, Jeunesse, Sport et Éducation, Affaires Sociales, Citoyenneté, CCAS.

Jacques AUTRET

Référent quartier Sud et Campagne

Commissions :
Environnement, Intercommunalité, Communication, Finances, Ressources Humaines, Commission d'Appel d'Offres, SIVOM du Frout.

Clotilde SAUER

Référente quartier Nord et Port

Commissions :
Environnement, Intercommunalité, Communication, Culture, Jeunesse, Développement économique, Tourisme.

Jean-Yves BRIANT

Référent quartier Ouest

Commissions : Aménagement et Littoral, Développement économique, Nautisme, Tourisme, Syndicat mixte de protection du littoral VIGIPOL, Carantec Nautisme.

DÉCHÈTERIE DE TAULÉ

Horaires d'été
(15 avril – 15 octobre)
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h.
Fermé le mardi

Horaires d'hiver
(15 octobre – 15 avril)
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Fermé le mardi

Contact : 02 98 79 03 61
decheterie@agglo.morlaix.fr

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE POUR LES PARTICULIERS

Bois,
batterie,
cartons,
cartouche encre,
déblais/gravats,
déchets verts,
équipement ménager,
déchets diffus spécifiques,
encombrant,
huiles de vidange,
huiles de friture,
métaux,
mobilier,
papiers,
piles et accumulateurs,
tout-venant incinérable,
verres.

EAU & ASSAINISSEMENT

En cas de questions ou de problèmes sur le réseau eau potable et/ou eaux usées, Contactez le Service Eau et Assainissement de Morlaix-Communauté :

Questions techniques : 0977 401 116
Questions administraves : 0977 408

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage (tonte de pelouses...) provoquant une nuisance sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables
de 8h30 à 19h30,
le samedi de 9h à 19h,
les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

FEUX

Le brûlage de déchets verts en plein air est interdit.
Ils doivent être apportés en déchèterie.

RAPPEL RELATIF A L'ÉLAGAGE OU L'ABATTAGE D'ARBRES OU DE HAIES

La commune rappelle aux propriétaires d'arbres ou de haies en bordure de la voie publique, l'obligation qui leur est faite d'élaguer ou de tailler, afin de garantir la sécurité de la circulation routière et piétonne.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser errer ou divaguer toutes espèces animales sur le territoire de la commune, et notamment, les chiens, les chats, les animaux d'espèce sauvage apprivoisés ou tenus en captivité.

Les chiens sont interdits sur les plages du 1er mai au 30 septembre.

Tous les chiens circulant sur la voie publique devront être tenus en laisse.

NOUVELLES ENSEIGNES

YANN & SONIA HAMON SAFTI IMMOBILIER

Nous sommes conseillers indépendants et intervenons en immobilier résidentiel et commercial en baie de Morlaix. Que vous soyez vendeur ou acquéreur, nous serons là pour vous accompagner à chaque étape (estimation, diffusion massive, définition précise des recherches, conseils et accompagnement) jusqu'à la signature de l'acte authentique. Avec l'appui du réseau SAFTI, nous vous assurons notre disponibilité et notre professionnalisme.

Yann & Sonia Hamon
Conseillers Indépendants en Immobilier

yann.hamon@safti.fr
06 20 85 44 84 /
sonia.hamon@safti.fr
06 14 38 53 72

AURÉLIE BARS, OSTÉOPATHE D.O

vous informe de son installation sur Carantec. Elle exerce au sein du cabinet de Pédicure-Podologie rue de la Chaise du curé, dans la résidence du Roi d'Ys.

Prise de RDV sur Doctolib.fr
Tél 06-62-08-77-67

VIRGINIE THORAVAL, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE

Support administratif en version sous-traitance pour les entreprises, CE, association et particuliers. Renfort d'équipes, accroissements d'activité, remplacements, aide administrative chez les particuliers. Télétravail ou sur site.

5 impasse Castel Dour - Carantec
Tél - 06 50 08 38 32
vithoraval@live.fr

ENTREPRISE C2B

Domaine de construction de maison, extension et rénovation

4, rue du Kelenn
Tél 02 98 67 06 06
Contact : accueil.c2b@gmail.com

NUMÉROS UTILES

Mairie ... 02 98 67 00 30
Services Techniques Municipaux ... 02 98 67 94 74
Eau et assainissement ... 09 77 401
(si urgence) 09 77 401 116
La Poste / 6, rue Albert Louppe ... 02 98 67 02 18
AS Domicile ... 02 98 68 10 36
carantec@asso-admr29.fr
Presbytère / 8, rue du Kelenn ... 02 98 67 02 72
EHPAD / Kerlizou ... 02 98 67 91 90
Office du Tourisme / 4 rue Pasteur ... 02 98 67 00 43
Médiathèque / 4 rue Pasteur ... 02 98 78 31 17
Local Jeunes / 7 rue Duquesne ... 02 98 78 35 25
Centre aéré / Plage du Clouët ... 02 98 67 08 37
Cinéma Étoile / Pl. de l'Étoile ... 02 98 78 30 49
Golf / rue François de Kergrist ... 02 98 67 09 14
Carantec Nautisme /
Plage du Kelenn ... 02 98 67 01 12
Tennis Meneyer et **Pen a Lann** ... 02 98 78 32 42
Musée maritime / 8 rue A. Louppe ... 02 98 67 00 43

SÉCURITÉ NAUTIQUE

Cross Corsen ... 112
Poste de Secours / Plage Kelenn ... 02 98 67 02 29
Sémaphore Île de Batz ... 02 98 61 76 06
Sauvetage en mer Roscoff ... 02 98 89 31 31
Sauvetage en mer Plougasnou ... 02 98 89 31 31

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Télégramme / Claude SIMON ... 06 88 30 54 24
Ouest France / Max JULIEN ... 06 73 79 17 65

NOTAIRES

Jean-Michel AH WOANE /
16 rue Albert Louppe ... 02 98 24 01 40
Jean-Maurice URIEN /
14, rue Albert Louppe ... 02 98 67 11 05

MÉDICAL

Cabinet Médical / 6, rue Foch ... 02 98 67 04 36
Dentiste / 41, rue du Maréchal Koenig
Pharmacien / 29, rue des MFL ... 02 98 67 00 28

PARAMÉDICAL

Cabinet infirmier /
25 bis, rue Albert Louppe ... 02 98 67 06 01
Cabinet infirmier / 1, pl. Libération ... 02 98 67 94 65
Cabinet infirmier / 10, rue M. Foch ... 02 98 69 07 86
Infirmière / Claire Chasseriau
2, rue Sané ... 06 66 88 36 17
Cabinet de Kiné / 66, av. Fr. Libres ... 02 98 67 04 82
Kinésithérapeute / 27, rue Pasteur ... 02 98 67 98 20
Ostéopathe / 1 pl. Libération ... 06 20 61 77 99
Ostéopathe D.O /
rue de la Chaise du Curé - Doctolib ... 06 62 08 77 67
Podologue / 35, rue Foch ... 02 98 67 90 20
Psychologue /
38 bis, rue Jean Bart ... 02 98 19 78 37
Psychologue, psychomotricienne, relaxologue /
34 rue A. Louppe ... 06 13 34 29 12

SERVICES À LA PERSONNE

Au Fil du Temps ... 06 68 23 35 03
Conciergerie du Léon ... 06 26 97 36 88
Relax Max ... 06 33 60 62 91

BIEN-ÊTRE

Sève & Sens / Ch. de Coat Hir ... 06 59 92 28 69

HÔTELS

Hôtel de la Baie de Morlaix* /**
17 bis, rue A. Louppe ... 02 98 67 07 64
L'Hôtel de Carantec** /**
20, rue du Kelenn ... 02 98 67 00 47

RÉSIDENCE HÔTELIÈRE

Goélia Résidence du Golf /
20 av. Fr. Libres ... 02 98 68 10 02

CAMPINGS

Les Hortensias / Kermen ... 02 98 67 96 34
Les Mouettes*** /**
Rte de La Gde Grève ... 02 98 67 02 46

CHAMBRE D'HÔTES

Cosmeur B&B /
23, rue de Crantock ... 02 98 67 96 15
Kerelec / 13, rue Lamotte Piquet ... 06 68 27 95 94
Le Manoir des Îles /
Rd-pt de Kerjeanne ... 06 58 07 89 16
Mescaro / 17, rue des MFL
Route d'Henvic ... 06 30 75 17 04
Stella Maris /
13, rue Lamotte Piquet ... 06 68 27 95 94
Mme Tanguy / Kermen ... 02 98 67 00 41
Ti Case / 9, rue du M. Foch ... 06 62 13 60 67
Vue Mer / 7, impasse de Kerliezec ... 06 63 12 99 45

RESTAURANTS

L'Abri du Pêcheur /
1, rue E. Pouthier ... 02 98 67 96 32
Les Amis du Birdie / Keromnès ... 02 98 67 09 14
Le Cabestan / 7, rue du Port ... 02 98 67 01 87
Paradiso Plage / Plage du Kelenn ... 02 98 67 05 24
Nicolas Carro** / 20, rue du Kelenn ... 02 98 67 00 47
Le Petit Relais / Plage du Kelenn ... 02 98 78 30 03
Ty Pot / 5, place de la République ... 02 98 69 80 08

CRÊPERIES

La Chaise du Curé / Pl. République ... 02 98 78 33 27
Chez Gaby / Plage du Kelenn ... 02 98 78 31 03
Ty Brizec / 5, pl. Libération ... 02 98 67 04 93

PUBS ET BARS

Le Bar des Sports /
6, pl. Libération ... 09 86 38 86 76
Le Café Central / 4, pl. Libération ... 02 98 67 00 17
Cosy Bar / 17 bis, rue A. Louppe ... 02 98 78 31 73
Ho'Penn Bar / 34, rue Pasteur ... 09 54 08 96 97
Les Ondes / 1, av. des Fr. Libres ... 02 98 67 91 75

CADEAUX / HABILLEMENT

Coopérative Maritime /
1, rue A. Louppe ... 02 98 67 01 85
L'île aux Dames /
1 pl. de la République ... 02 98 67 49 69
La Passerelle / 10, rue A. Louppe ... 06 82 68 89 68
MX Perles / 2, rue du Kelenn ... 06 08 05 93 12

GALERIE D'ART

Différences / 1, pl. République ... 02 98 78 33 19

BOULANGERIES/PÂTISSERIES

Demais / 8, pl. Libération ... 02 98 67 01 76
O'Gourmandise / 7, rue Pasteur ... 02 98 67 01 72
Maison Nochez / 19, rue A. Louppe ... 02 98 78 33 22

BOUCHERIE / CHARCUTERIE / TRAITEUR

La Chikolodenn / ZA Kerinec ... 02 98 72 22 67
Saveur des Prés / 8, rue Pasteur ... 02 98 67 00 22

ALIMENTATION / ÉPICERIE FINE / CAVE À VINS

Casino / 14, rue des MFL ... 02 98 67 92 69
Chez Brigitte / 13, rue du Meneyer ... 06 75 96 57 05
Un Vin, Des Vins /
9, rue du Pilote Trémintin ... 02 98 78 25 67
Votre Marché / 2, rue A. Louppe ... 02 98 67 03 47

LÉGUMES BIO

Kermen Ferme Bio / Kermen ... 06 37 03 88 13

PIZZA & BURGER À EMPORTER

Carantec Pizza Burger /
5 rue Parc Coz ... 07 83 83 26 91

PRODUITS DE LA MER / POISSONNERIES

KER OSTREA / Ch. du Varquez ... 02 98 67 93 07
EARL LE SAOUT "La Perle de l'Ile Louët" /
chemin de Lan ar Vern ... 06 09 58 74 60
06 25 25 09 18
Ets Morvan / Ch. du Varquez ... 02 98 67 01 81
Viviers Madec Prat ar Coum /
Ch. des Huîtres ... 02 98 78 30 68
Viviers Willmann / Ch. du Varquez ... 02 98 67 94 98
L'Aigrette Huîtres de Carantec /
Ch. du Varquez ... 02 98 78 32 14
Les huîtres de l'ile Blanche /
Ch. du Varquez ... 02 98 67 03 27

ARTISAN PÊCHEUR

Yvon Dossal /
35, rue des 3 Fr. Tanguy ... 02 98 67 92 23

LIBRAIRIE / PRESSE

Stéphanie Le Troadec /
17 bis, rue A. Louppe ... 02 98 78 31 73

COIFFURE

Couleurs & Tendances /
13, rue Pasteur ... 02 98 67 03 90
Nouvelle Vague /
10, rue du M. Foch ... 02 98 67 91 56
Patrick Cochereau Coiffeur créateur /
4, rue Foch ... 02 98 67 00 40
Mireille / Coiffure à domicile ... 06 59 27 72 69

ESTHÉTIQUE

Teint d'Épice / 7, pl. République ... 06 63 18 64 24

TATOUAGE

Les légendes d'Ewine /
2 bis, rue Jean-René Morvan ... 07 61 70 86 90

FLEURISTE

Sylvie Fleurs / 24, rue Pasteur ... 02 98 67 03 14

BANQUES ET ASSURANCES

Caisse d'épargne /
5, rue A. Louppe ... 02 98 67 06 18
CMB / 2, pl. Libération ... 02 98 67 05 03
Crédit Agricole / 13, rue A. Louppe ... 02 98 67 01 66
Groupama / 23, rue A. Louppe ... 02 98 78 30 32
La Poste / 6, rue A. Louppe ... 02 98 67 02 18

AGENCES IMMOBILIÈRES

Agence des 2 Baies /
4, rue du Kelenn ... 02 98 78 34 37
SARL Agence du Kreisker /
10, rue A. Louppe ... 02 98 78 37 40
Cabinet Kerjean / pl. Libération ... 02 98 67 03 03
SAFTI / Yann HAMON ... 06 20 85 44 84

AUTO-ÉCOLE

Daniel Salaün / 41, rue Pasteur ... 02 98 78 31 89

BLANCHISSERIE

41, rue Pasteur ... 06 22 43 26 54

COUVERTURE / ZINGUERIE

Lionel Cottour / 51, rue Pasteur ... 02 98 67 95 99

ÉLECTRICITÉ

EMH / Kervréost ... 06 07 81 30 59
Emmanuel Prigent /
29, rue M. Créach ... 02 98 67 96 60

COORDINATION CHANTIER

Chantiers GLeB /
14, rue Amiral Linois ... 06 63 56 46 91

FUEL

Ets Jacq / Kerdudal ... 02 98 67 01 67

GARAGE / MÉCANIQUE

Garage de l'Estran /
7, rue du Parc Coz ... 02 98 29 06 33

STATION DE LAVAGE AUTOMOBILE

Car Wash Carantec /
Rue du Parc Coz ... 06 63 12 99 45

MAÇONNERIE

Francis Danielou / Kermen ... 02 98 67 94 81
Julien Nedelec / 66, av. des FL ... 06 15 25 23 08

MENUISERIE

Alan Multitravaux /
8, rue André Colin ... 06 80 17 14 49
Les ateliers de Piguet /
13, rue Lamotte Piquet ... 02 98 78 32 92
Jean-Christophe Bohic /
ZA Kerinec ... 02 98 67 93 91
JBV Menuiserie / ZA Kerinec ... 02 98 67 08 61
Bruno Ruwet / 14, rue Linois ... 02 98 78 33 18

PAYSAGISTES ET JARDINS

Cap Vert / ZA Kerinec ... 06 73 47 79 19
Eden Paysage /
7 pl. de la république ... 06 12 68 72 27
Jézéquel / Kervréost ... 02 98 78 30 20
Marc Pichon / 4, imp. île noire ... 02 98 67 97 75

PEINTURE ET DÉCORATION

Yvon Jacob / 56, av. de Kerdanet ... 02 98 67 92 77
Laouénan-Quéré /
Rte de la Gde Grève ... 02 98 78 30 84
Ewen Moguérou / ZA de Kerinec ... 02 98 78 35 79
Claude Picart / 46, rue du M. Foch ... 02 98 67 96 43

PLOMBERIE / CHAUFFAGE

Yohann Salou / ZA Kerinec ... 06 62 37 27 49

POMPES FUNÈBRES

Bretagne Funéraire /
Rrue du Cimetière ... 02 98 62 00 05

LA MER

Chantier Jézéquel / 86, rue Neuve ... 02 98 67 93 28
Carantec Nautic / ZA Kerinec ... 02 98 67 92 55
Chantier Naval Carantec /
La Gde Grève ... 02 98 67 03 61
Le Goût de l'Eau - Ludovic LE GALL /
ZA Kerinec ... 06 64 87 91 62
DLM / 29 Rue Pasteur ... 06 33 00 29 55
Hellard - Applimar / ZA Kerinec ... 02 98 67 00 62
Sibiril Technologies /
21, rue L. Piquet ... 02 98 67 00 38

TAXIS

Le Pors ... 02 98 67 00 00
Segalen ... 02 98 67 00 20

TAXI BOAT

Taxi Boat Mx ... 06 62 76 69 58
taxiboatmx@gmail.com

NAISSANCES

- **Louisa LEZI,** 28 décembre 2019
- **Aelynn LE SAOÛT,** 8 janvier 2020
- **Apolline GUILLAUME,** 9 janvier 2020
- **Margot LE BALCH PIEDERRIERE,** 21 janvier 2020
- **Hugo PETERS,** 4 février 2020
- **Corentin MERRET,** 6 mars 2020
- **Maël BRIS,** 23 mars 2020
- **Chloé LE BIAN,** 13 mai 2020
- **Paul QUÉRÉ,** 20 juillet 2020

MARIAGES

1er mariage célébré par Madame Nicole SEGALEN-HAMON, maire

- **Jean-Claude SERRES** & **Caroline AYRINHAC**, 28 décembre 2019
- **Jean-Luc BERTRAND** & **Anne Marie BESCOND**, 10 mars 2020
- **Gautier QUENIN** & **Sophie AYRAULT**, 27 juin 2020
- **Paul MESNET** & **Marguerite LITTAYE,** 16 juillet 2020
- **Philippe DANTEC** & **Carina LEHMANN** 18 juillet 2020
- **Jean Baptiste GALLOU** & **Annaïk CHASSAIGNE**, 25 juillet 2020
- **Georges MÉVEL** & **Françoise MANCHEC** 25 juillet 2020
- **Thomas TROUSSEL** & **Cécile DELLA-BIANCA** 08 août 2020
- **Franck BOIVIN** & **Florence LE COZ** 29 août 2020
- **Julien MORGAN** & **Alice DUC,** 29 août 2020
- **Vincent MATHIEU** & **Morgane LECOUVETTE,** 5 septembre 2020
- **Gabriel di CHIARA** & **Camille LE JEAN,** 11 septembre 2020
- **Olivier LE GUENNEC** & **Isabelle KERRIEN,** 12 septembre 2020

DÉCÈS

- **François CORRE,** 28 novembre 2019
- **Michèle WIRTZ, épouse GARO,** 3 décembre 2019
- **Paule de RODELLEC du PORZIC, veuve GRANIER de LILLIAC,** 19 décembre 2019
- **Yves TROUSSEL,** 1er janvier 2020
- **Adèle QUÉRÉ, veuve GUÉGUEN,** 3 janvier 2020
- **François FAVÉ,** 11 janvier 2020
- **Jean Claude CRÉACH,** 16 janvier 2020
- **Jean Louis LE NEN,** 29 janvier 2020
- **Nadine VELTER, veuve ROCHE,** 30 janvier 2020
- **Jean Claude YVINEC,** 10 février 2020
- **Ernestine SAOUT, veuve MADEC,** 25 février 2020
- **Charles GUIVARCH,** 26 février 2020
- **Marie Paule JOURDAIN de MUIZON, épouse KESSLER,** 3 mars 2020
- **Pierre BELLEC,** 15 mars 2020
- **Roger VEN,** 22 mars 2020
- **Michel LE GALL,** 21 mars 2020
- **Jean François CHOMÉ,** 18 avril 2020
- **Gaston GOMMIER,** 25 avril 2020
- **Jean Pierre CRÉACH,** 2 mai 2020
- **Patrick LECHAT,** 11 mai 2020
- **Serge OLIVIER,** 24 mai 2020
- **Maryse FORTIER, épouse LAURENT,** 29 avril 2020
- **Henriette ROPARS, veuve LE JEAN,** 29 mai 2020
- **Monique SANCHEZ, veuve SAOÛT,** 26 mai 2020
- **Raymonde MALTERRE, épouse EMOND,** 30 mai 2020
- **Hervé LE BRIS,** 30 mai 2020
- **Marcel LE CLOAREC,** 5 juin 2020
- **Francine MOGUÉROU, veuve GUILLERM,** 7 juin 2020
- **Marie Madeleine MARTIN, veuve PASTEUR,** 21 juin 2020
- **Marceline QUÉMÉNER, veuve PICART,** 30 juin 2020
- **Eveline LETELLIER, veuve POIDATZ,** 5 juillet 2020
- **Yvonne LE DLUZ, veuve PRIGENT,** 11 juillet 2020
- **Yvon BODENAN,** 11 juillet 2020
- **Jeannine SCOUARNEC, veuve DENIEL,** 14 juillet 2020
- **Daniel DÉSIR,** 18 juillet 2020
- **Gildas DIRAISON,** 26 juillet 2020
- **Yves AUDRAN,** 2 août 2020
- **Arben BEGA,** 3 août 2020
- **Hélène QUÉRÉ, veuve PERRIN,** 4 août 2020
- **Jeanne CONNAN, veuve BRIANT,** 5 août 2020
- **Jean-Luc BERTRAND,** 16 Août 2020
- **Michèle KERRIEN, épouse MOGUEROU,** 25 août 2020
- **Jean CUEFF,** 30 août 2020

CARANTEC
au cœur de la mer

Estivale Stravinsky 2020

un grand

Merci à tous !

Associations, artistes, bénévoles, passionnés, mécènes, mélomanes, public, sponsors, institutions publiques et privées, fondations, médias et bloggeurs, vous avez partagé enthousiasme, énergie, compétence et moyens pour célébrer le centenaire du séjour du compositeur Igor Stravinsky à Carantec : la joie de travailler ensemble pour découvrir et partager l'émotion musicale.

2021 sera une nouvelle occasion de célébrer l'audace exceptionnelle d'Igor Stravinsky : 50 ans après sa disparition, son esprit toujours aussi vif nourrira notre musique, celle du temps présent.